

QUELLE PROCEDURE SUIVRE pour que les élèves de votre établissement obtiennent un mini-stage de découverte au lycée « Portes de l'Oisans » ?

Afin de faciliter l'organisation de ces stages et de répondre au mieux aux souhaits des élèves, nous vous prions de lire attentivement la présente notice et d'en respecter scrupuleusement chacune des étapes.

Par ailleurs, toutes les demandes doivent être émises par l'établissement d'origine de l'élève. Les familles seront systématiquement renvoyées vers l'établissement scolarisant le collégien ou le lycéen.

1. Informer aussi largement que possible, les élèves et les enseignants de votre établissement, des possibilités et des modalités de stages dans notre lycée.
2. Les élèves intéressés se font connaître auprès de leur professeur principal, du CPE, du secrétariat ou du référent chargé de l'organisation de ces mini-stages. La demande est à formuler en utilisant le document téléchargeable sur notre site <https://porte-oisans.ent.auvergnerhonealpes.fr/> en cliquant sur la rubrique « Mini stage » dans la colonne « informations » de la page d'accueil.

Ce formulaire complété nous est ensuite retourné par message électronique aux adresses suivantes :

1. **ctx.0380089r @ac-grenoble.fr**
2. **acdt.38vizille@gmail.com**
3. A réception, nous la traitons dans les plus brefs délais, et vous proposons, en fonction des disponibilités de la filière demandée, une ou plusieurs dates possibles de stage.
4. Dès que la date définitive est retenue et confirmée, l'établissement d'origine édite une convention, également disponibles sur notre site, et la remet à l'élève et/ou sa famille qui la complète et la signe.
5. Après signature de l'élève et de son responsable légal, la convention est remise au chef d'établissement d'origine. Une fois contresignée, elle nous est retournée par courrier électronique.
6. Une fois la convention signée, l'établissement d'origine à la charge d'en faire une copie pour la famille.

S. PRALON

Proviseure Adjointe

S. CHANRAUD

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques